

Quelle vie et quel avenir en Val de Durance ?



Le collectif "Vie et avenir en Val de Durance" a résumé les inquiétudes de la population sur les nuisances et les pollutions de la décharge du Beynon, devant une salle comble.

À la question de savoir si la nature peut reprendre ses droits sur Ventavon et les communes alentour, sans émanation toxique de la décharge du Beynon, le nouveau collectif "Vie et avenir en Val de Durance" répond oui.

Vendredi soir, les membres du collectif tenaient une réunion publique pour expliquer les dangers d'une telle installation et la nécessité de leur groupe pour surveiller ce qui s'y passe et éviter les dérives, en prenant tour à tour la parole. Daniel Robit explique : « Le collectif doit être un lobby et un interlocuteur privilégié que les pouvoirs publics ne doivent pas ignorer car il concentre les inquiétudes des personnes qui habitent autour du centre d'enfouissement. »

Véronique Graziani a dressé la liste des nuisances (ou des incohérences) que le collectif a constatées à l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) du Beynon. Cela va

de l'absence de couverture des casiers aux odeurs pestilentielles en passant par le stockage de l'amiante, des déchets verts ou encore l'utilisation des mâchefers de Briançon ou des lixiviats d'Embrun.

Le problème des odeurs

« Notre objectif est la réduction des nuisances olfactives, le respect de la réglementation par l'opérateur Véolia, l'arrêt des apports extérieurs au département et l'incitation au tri chez les particuliers » a-t-elle exposé.

En ce qui concerne les

odeurs, la porte-parole du collectif, Caroline Blin de Saint-Armand, souligne que « le système de récupération des biogaz a ses limites, 50 % dans le meilleur des cas. Les odeurs sentent jusqu'à 15 km à la ronde ».

Virginie Robit a enchaîné sur les lixiviats, ces jus de décomposition, qui sont réinjectés pour augmenter la pourriture de la décharge. « Le risque sanitaire peut aller jusqu'à 30 ans après la fermeture du site » a-t-elle expliqué. Gérard Godbillon a enfin abordé le problème de la dévaluation immobilière car avec ces odeurs, les maisons se vendent moins.

L'assistance a enfin eu droit à un cours de tri de la part de Marie-Christine Monet de la SAPN. « Nous produisons des déchets à raison de 350 kg par habitant par an. En Alsace, ils en sont à 76 kg et moi je n'ai que 6 kg de déchets ultimes en triant au maximum » a-t-elle conclu.

Collectif Vie et avenir en Val de Durance. Contact au 06 08 76 19 33. Pour signaler un désagrément olfactif, contacter Véolia au 04 92 70 98 00 et/ou Air Paca au 04 91 32 38 00.

Une enquête publique

Bientôt aura lieu une enquête publique pour le renouvellement de l'autorisation d'exploitation de Véolia sur l'installation de stockage des déchets non dangereux du Beynon, lequel site devrait accueillir tous les lixiviats du département, de Briançon à Sorbiers en passant par Gap. La population sera invitée à faire part des désagréments constatés, de ses interrogations ou de son opposition lors de cette enquête. La décision préfectorale devrait intervenir avant la fin de l'année prochaine.